

L'ORÉAL

L'Oréal, Lauréat Du Trophée Du Capital Humain 2010

Hier soir, 8 juin, L'Oréal a reçu le Trophée du Capital Humain 2010. Créé par le cabinet de recrutement Michael Page, il récompense les meilleures initiatives des entreprises du CAC 40 en matière de capital humain. L'Oréal a été distingué dans la thématique "Gestion de l'Emploi pour la cohérence de ses actions, en particulier pour la qualité du plan d'intégration d'Yves Saint-Laurent Beauté. Le Groupe a également été désigné Lauréat du Trophée du Capital Humain 2010.

Un Trophée réservé aux entreprises du CAC 40

Parrainé par Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et sous le patronage de Pierre Simon, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, le Trophée du Capital Humain, créé par le cabinet de recrutement Michael Page en association avec huit autres partenaires, récompense les meilleures initiatives des entreprises du CAC 40 en matière de capital humain. Cette année, 20 entreprises concouraient pour ce Trophée et 5 ont été récompensées. Parmi elles, L'Oréal, distingué dans la thématique "Gestion de l'Emploi" a également été désigné Lauréat du Trophée du Capital Humain 2010. Pour plus d'informations, consulter le site : www.tropheeducapitalhumain.com

L'Oréal récompensé pour sa "Gestion de l'Emploi"

Même si la date d'acquisition d'YSL Beauté par L'Oréal remonte au 1er juillet 2008, tout le processus d'intégration a été mis en place en 2009, c'est à dire dans un contexte économique difficile. L'enjeu était de taille : conserver le savoir faire unique et l'esprit YSL détenus par les 1300 collaborateurs d'YSL Beauté, tout en les pérennisant et en mettant en place les moyens d'assurer un développement aux différentes marques. Le tout sans licenciement économique. Aujourd'hui, la dynamique de la marque YSL et de la Division Luxe en 2010 est une indication de la réussite de cette intégration, tant sur le plan humain que sur le plan économique. Précisant les raisons de son choix, le jury du Prix, présidé par Yves-Thibault de Silguy, Président du Conseil d'Administration de Vinci, a salué, outre la bonne gestion de l'intégration d'YSL Beauté, la longueur d'avance prise par L'Oréal en matière de gestion du capital humain. Il a souligné en particulier les initiatives du Groupe en matière d'éthique, de rétribution des salariés, et la politique volontariste de L'Oréal à destination des seniors. Geoff Skingsley, Vice Président Directeur Général Ressources Humaines de L'Oréal déclare : *"C'est un honneur pour nous que L'Oréal soit reconnu pour ses actions en faveur du capital humain. Ce prix vient récompenser notre politique RH qui a toujours placé l'humain au centre de nos préoccupations, dans le respect de chacun et dans une dynamique à long terme. Grâce au soutien des équipes, à la forte implication de chacun sur le terrain, au dialogue avec les partenaires sociaux, aux synergies et à la solidarité dont ont fait preuve toutes les divisions du Groupe, l'intégration d'YSL Beauté a été réalisée sans aucun licenciement économique."* Photo disponible sur demandeContact

Presse : Guylaine Mercier – 01 47 56 40 24 – gmercier@dgc.loreal.com"

A propos de L'Oréal

Depuis plus de 100 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille international de 34 marques diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 25,8 milliards d'euros et compte 89,300 collaborateurs dans le monde. Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et drugstores, les salons de coiffure, le travel retail, les boutiques de marque et l'e-commerce.

L'Oréal s'appuie sur l'excellence de sa Recherche et Innovation et ses 3,870 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde. A travers son programme « Sharing beauty with all » L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, à horizon 2020. www.loreal.com

«Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.»

Contacts L'OREAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

Jean Régis CAROF
Tel : 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Françoise LAUVIN
Tel : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Stéphanie Carson-Parker
Tel : + 33 (0)1 47 56 76 71
stephanie.carsonparker@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).

Anne-Laure RICHARD
Tél : 01.47.56. 80.68
annelaure.richard@loreal.com

Polina Huard
Tél : 01 47 56 87 88
polina.huard@loreal.com

Vanessa Wang
Tel : 01 47 56 76 88
vanessa.wang@loreal.com